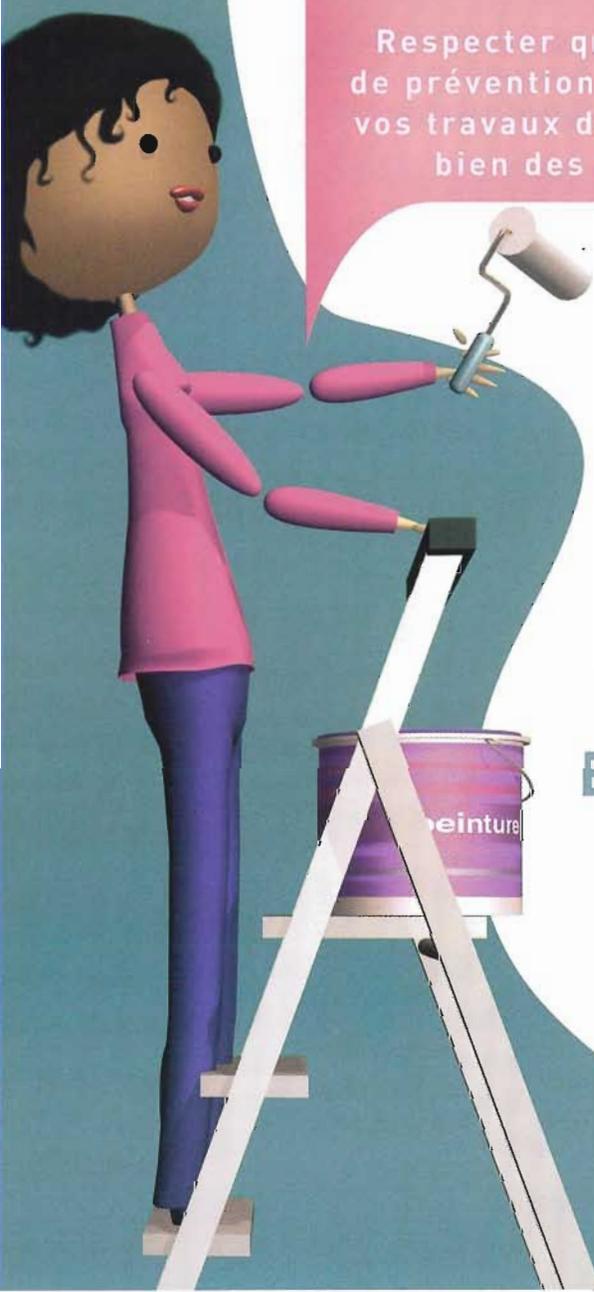


BRICOLAGE
Les précautions
à prendre



Chaque année,
près de 300 000 personnes
arrivent aux Urgences à la suite
d'un accident de bricolage
et/ou de jardinage.

Respecter quelques règles simples
de prévention avant, pendant et après
vos travaux de bricolage vous évitera
bien des accidents tels que :



**CHUTES
COUPURES
BRÛLURES
ECRASEMENTS
ELECTROCUTIONS
INTOXICATIONS
ETC.**

Quelles
précautions
prendre

avant de bricoler



LISEZ ATTENTIVEMENT

les étiquettes, le mode
d'emploi des machines
et des outils avant de
les utiliser.

- N'hésitez pas à demander conseil aux vendeurs en magasin
- Achetez uniquement la quantité nécessaire de produits dangereux pour éviter de les stocker.
- Choisissez des outils et des accessoires adaptés.
- Assurez-vous que vous êtes en forme et apte à bricoler. Ne faites pas trop d'efforts.
- Otez vos bagues, vos bracelets et votre montre. Une alliance accrochée peut arracher un doigt.
- Utilisez uniquement du matériel ou des outils en bon état et entretenez-les.
- Vérifiez que vos rappels du vaccin anti-tétanique sont à jour.

PRINCIPAUX SYMBOLES DE DANGER

SOYEZ PRUDENT AVEC LES PRODUITS COMPORTANT CES SYMBOLES



NOCIF
ça irrite
ça empoisonne

Eviter tout contact direct avec la peau et les yeux. Utiliser des gants et rincer en cas de projection. Ne pas avaler et éviter de respirer ce produit.



INFLAMMABLE
ça flambe facilement

Utiliser ce produit loin d'une flamme. Eviter aussi les étincelles à proximité.



CORROSIF
ça ronge

Eviter tout contact direct avec la peau et les yeux. Utiliser des gants et rincer en cas de projection.



TOXIQUE
ça intoxique

Attention ! Produit à utiliser avec de grandes précautions et avec les moyens de protection mentionnés.



**DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT**
ça pollue

Eviter de jeter ce produit n'importe où. Se débarrasser des emballages vides uniquement dans les endroits prévus à cet effet.

Quelles
précautions
prendre

pendant le bricolage

ATTENTION

aux produits chimiques (même sans odeur) : peintures, colles, solvants, vernis, vitrifiants, cires, décapants, diluants, laques...
Ils peuvent dégager des substances toxiques.

En intérieur, faites régulièrement des pauses : sortez de la pièce et aérez-la le plus possible.

- Evitez au maximum d'utiliser ces produits chimiques si vous êtes :
 - asthmatique
 - cardiaque
 - insuffisant respiratoire
 - une femme enceinte.
- Eloignez :
 - les nourrissons
 - les jeunes enfants
 - les animaux.

COMMENT ÉVITER LES INTOXICATIONS, LES ALLERGIES OU LES PROBLÈMES RESPIRATOIRES ?

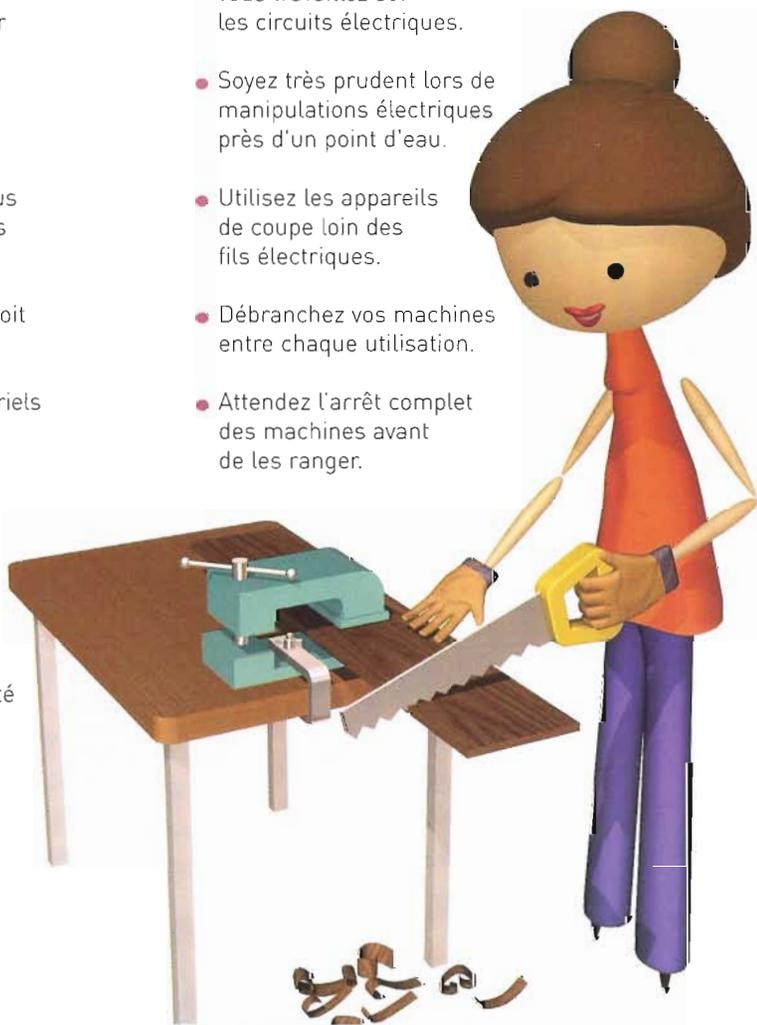
- Portez un masque de protection adapté :
 - si vous utilisez des produits chimiques,
 - s'il se dégage des poussières de bois ou autres (sciage, rabotage, perçage, ponçage...).
- Portez des gants résistant aux produits chimiques.
- Ne dépassez pas la dose de produit nécessaire.
- Ne mélangez pas les produits entre eux.
- Travaillez dehors quand cela est possible ou aérez au maximum.
- Refermez les produits pour qu'ils ne s'évaporent pas.

COMMENT ÉVITER LES TRAUMATISMES ?

- Portez des équipements de protection adaptés :
 - des gants pour éviter les coupures et les brûlures
 - des lunettes de protection
 - des protections auditives lorsque vous utilisez des appareils bruyants.
- Travaillez dans un endroit dégagé et éclairé.
- Fixez les pièces et matériels que vous travaillez.
- Assurez-vous de la stabilité des escabeaux, des échelles et des échafaudages.
- Ne désactivez jamais les dispositifs de sécurité des machines.

COMMENT ÉVITER LES ÉLECTROCUTIONS ?

- Coupez l'électricité quand vous travaillez sur les circuits électriques.
- Soyez très prudent lors de manipulations électriques près d'un point d'eau.
- Utilisez les appareils de coupe loin des fils électriques.
- Débranchez vos machines entre chaque utilisation.
- Attendez l'arrêt complet des machines avant de les ranger.



Quelles
précautions
prendre

après le bricolage



- Rangez vos outils et vos produits hors de portée des enfants.
- Conservez les produits dans leur emballage d'origine et ne les transvasez jamais dans un autre récipient, surtout alimentaire.
- Jetez les emballages vides fermés. S'il reste du produit, ne le videz pas dans la nature mais portez-les à la déchetterie.

ATTENTION

Une pièce (chambre...) refaite à neuf peut émettre des produits nocifs longtemps après la fin des travaux.

Aérez la pièce, même plusieurs mois après les travaux.

Soyez encore plus vigilants si vous êtes une femme enceinte ou s'il s'agit de la chambre de vos enfants.

